

**SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE**

**PROCES-VERBAL  
DE CONSTAT**



**SAS MAS JEREMIE  
LABORIE EVE**

**Jérémie MAS Eve LABORIE  
Commissaires de Justice  
Associés**

3 Rue Guibal  
34500 BEZIERS



No Acte : 510013\_4  
Réf. : 20240228 YC/NAL

***L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE  
ET LE PREMIER AOÛT***

La SA CIC LYONNAISE DE BANQUE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 954 507 976, dont le siège est sis 8 rue de la République, 69001 LYON.

Ayant pour avocat Maître Yannick CAMBON, avocat au barreau de BÉZIERS, dont la structure d'exercice est l'AIARPI ELEOM AVOCATS, représentée par la SELARL d'avocats ELEOM BÉZIERS 7, demeurant 16 place Jean Jaurès, 34500 BÉZIERS.

M'a exposé :

= Qu'en vertu d'un acte notarié en forme exécutoire reçu aux minutes de Maître Jean-Pierre BRINES, notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « Yves RAYBAUDO, Michel DUTREVIS, Jean-Pierre BRINES, Cyril COURANT, Jean-Christophe LETROSNE, notaires », titulaire d'un office notarial dont le siège est sis Hôtel du Poet, Haut du Cours Mirabeau, 13100 AIX-EN-PROVENCE, [REDACTED]

= Qu'un commandement aux fins de saisie immobilière a été signifié suivant exploit de la SCP DAUPHJURIS LAFONT-LOMBARD, commissaires de justice associés, 34 boulevard Maréchal Foch, 38017 GRENOBLE, en date du 20 juin 2024.

= Que les causes du commandement n'ont pas été régularisées dans les huit jours de sa délivrance.

= Que conformément aux dispositions de l'article R322-1 du Code des procédures civiles et d'exécution, il convient que soit dressé un procès-verbal descriptif de l'immeuble saisi.

= Qu'il me requiert d'y procéder.

**SUR QUOI,**

**SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE**  
**Je, Jérémie MAS**  
**Commissaire de Justice Associé,**  
**3, Rue Guibal**  
**34500 BEZIERS**

**SOUSSIGNE**

**DEFERANT A CETTE REQUISITION**

Me suis transporté ce jour route de Rochelongue à 34300 AGDE, parcelle cadastrée section LN n° 358.

Où étant, en présence de [REDACTED] locataire, et du Cabinet BOGUET, chargé des expertises, j'ai constaté ce qui suit :

[REDACTED] m'indique être locataire au sein de cet appartement et s'acquitter des sommes suivantes : un loyer de 635,03 € et des charges pour un montant de 93 €.

**Lot n° 32 :**

**De par le palier du 2<sup>e</sup> étage à gauche au fond du couloir, j'accède à l'appartement n° 21.**

**De par la porte d'entrée, j'accède à un dégagement qui dessert les pièces suivantes :**

**WC :**

Tout de suite face à la porte d'entrée, un WC a été aménagé.

Le sol est carrelé.

Les murs sont enduits et peints.

Le plafond est enduit et peint.

Présence d'un WC, chasse dorsale.

Une VMC.

Une ampoule en plafond.

**Par la première porte à droite, j'accède à une pièce.**

**Pièce :**

Dans cette toute petite pièce, le sol est carrelé.

Les murs et le plafond sont enduits et peints.

Je constate la présence d'une ampoule en plafond.

**Pièce principale :**

En suivant, a été aménagée la pièce principale avec coin cuisine.

Cette pièce voit son sol carrelé.

Ses murs et son plafond sont enduits et peints.

Je constate la présence d'une baie vitrée donnant sur terrasse côté Sud.

Un coin cuisine aménagé tout de suite en entrant à main gauche, composé d'un plan de travail avec plaque de cuisson, évier double bac inox, meubles de rangement hauts et bas.

Evacuation et alimentation pour machine à laver le linge ou lave-vaisselle.

Dans cette pièce, l'éclairage est assuré par deux ampoules en plafond.

### **Terrasse :**

De par la baie vitrée, j'accède à la terrasse dont le sol est carrelé.

Les murs sont enduits.

Le plafond est peint.

La terrasse est équipée d'un garde-corps métallique avec parois vitrées en sus.

**Une ouverture située juste après le coin cuisine donne accès à un second dégagement ouvrant sur les pièces suivantes :**

**A droite et à gauche, deux chambres ont été aménagées.**

### **Chambres :**

Le sol est carrelé.

Les murs et le plafond sont enduits et peints.

Je constate la présence dans chaque chambre d'une fenêtre donnant sur l'extérieur, un placard avec portes coulissantes, un chauffage électrique, une ampoule en plafond.

**De par la porte située face à l'ouverture dans le dégagement, j'accède à la salle de bains.**

### **Salle de bains :**

Le sol est carrelé.

Les murs sont enduits, peints et faïencés.

Le plafond est enduit et peint.

Dans cette salle de bains, ont été disposés une baignoire et un lavabo.

Une fenêtre côté Est.

Une VMC.

Présence d'un chauffage électrique.

**Lot n° 215 :**

**Place de parking :**

A ce lot, est affectée la place de parking n° 3 sur le côté Ouest de la résidence

**Lot n° 6 :**

**Garage :**

En façade Sud, le dernier garage à main gauche fait partie de ce lot.

Le sol est une dalle brute.

Les murs sont en béton et parpaings bruts.

Cet appartement est situé au sein d'une résidence récente et sécurisée, proche des plages et de toutes commodités.

Au présent procès verbal sont annexées vingt sept photographies de ces constatations.

Ces photographies prises au moyen d'un appareil numérique, sont certifiées conformes à la réalité et non modifiées par un quelconque procédé technique.

Ces photographies sont positionnées dans l'ordre de leur prise dans la séquence de mes constatations.

Ces constatations effectuées, ces déclarations enregistrées, je me suis retiré.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

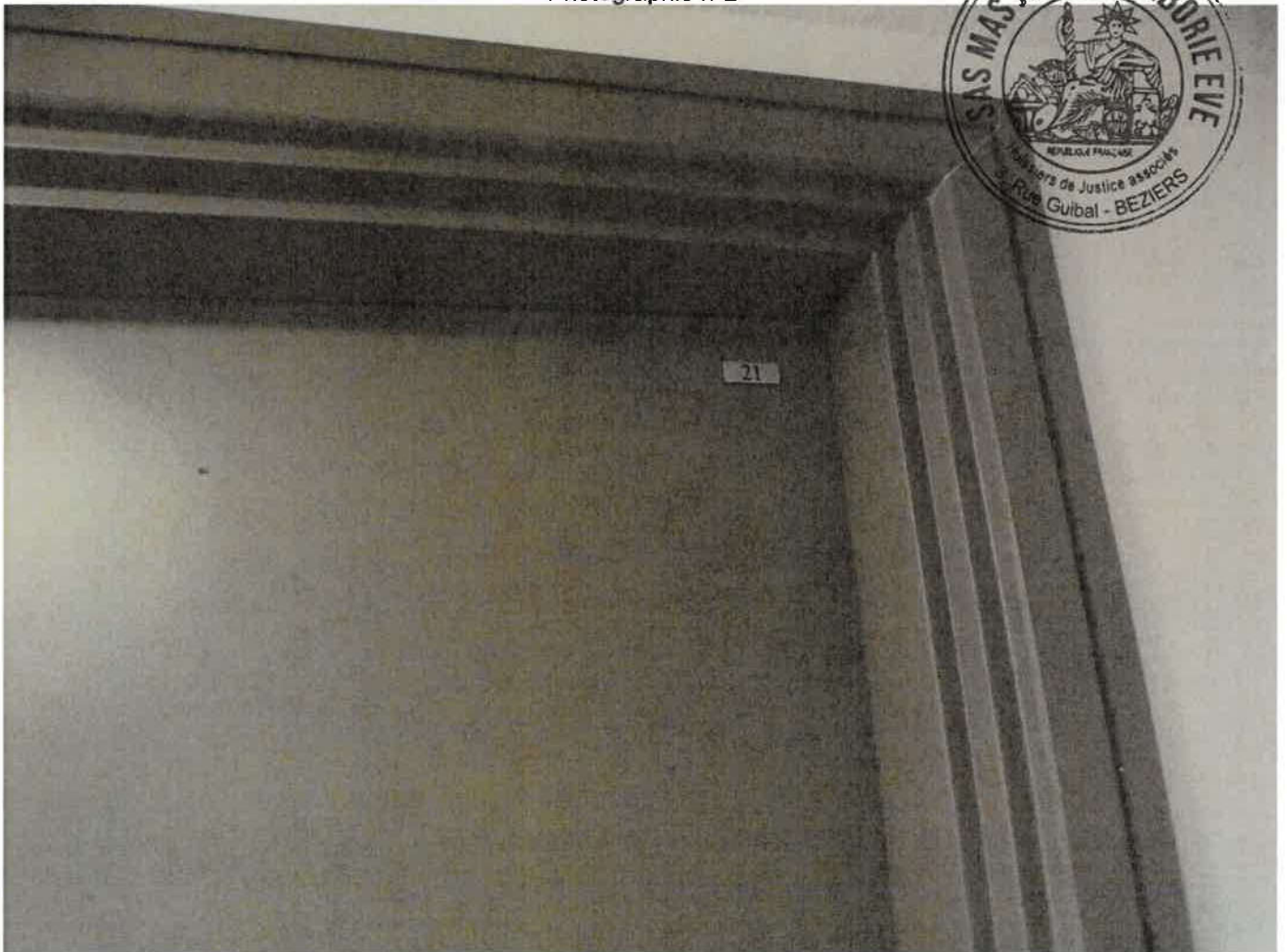
Durée : 2 heures 00



Photographie n°1



Photographie n°2

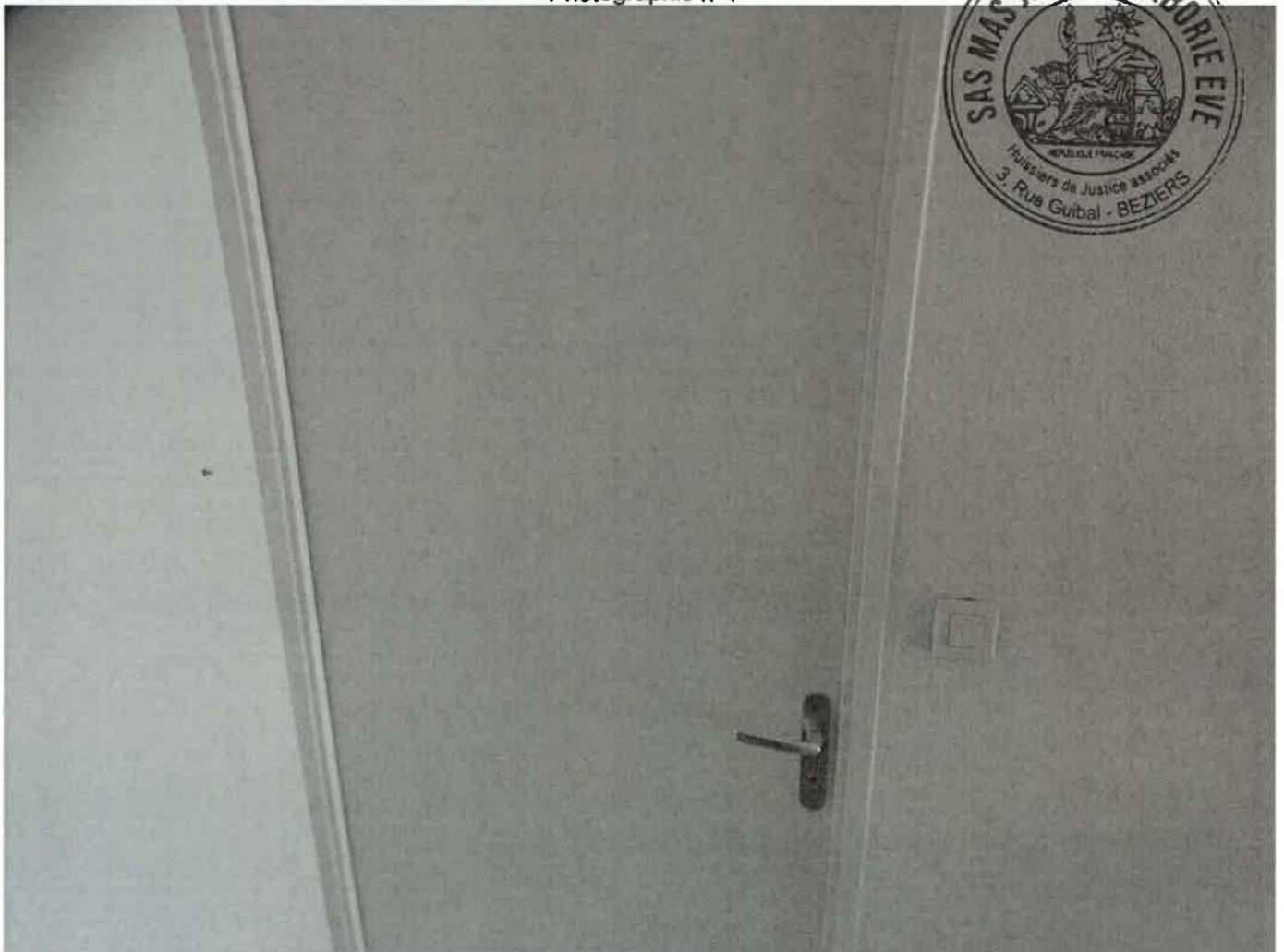




Photographie n°3



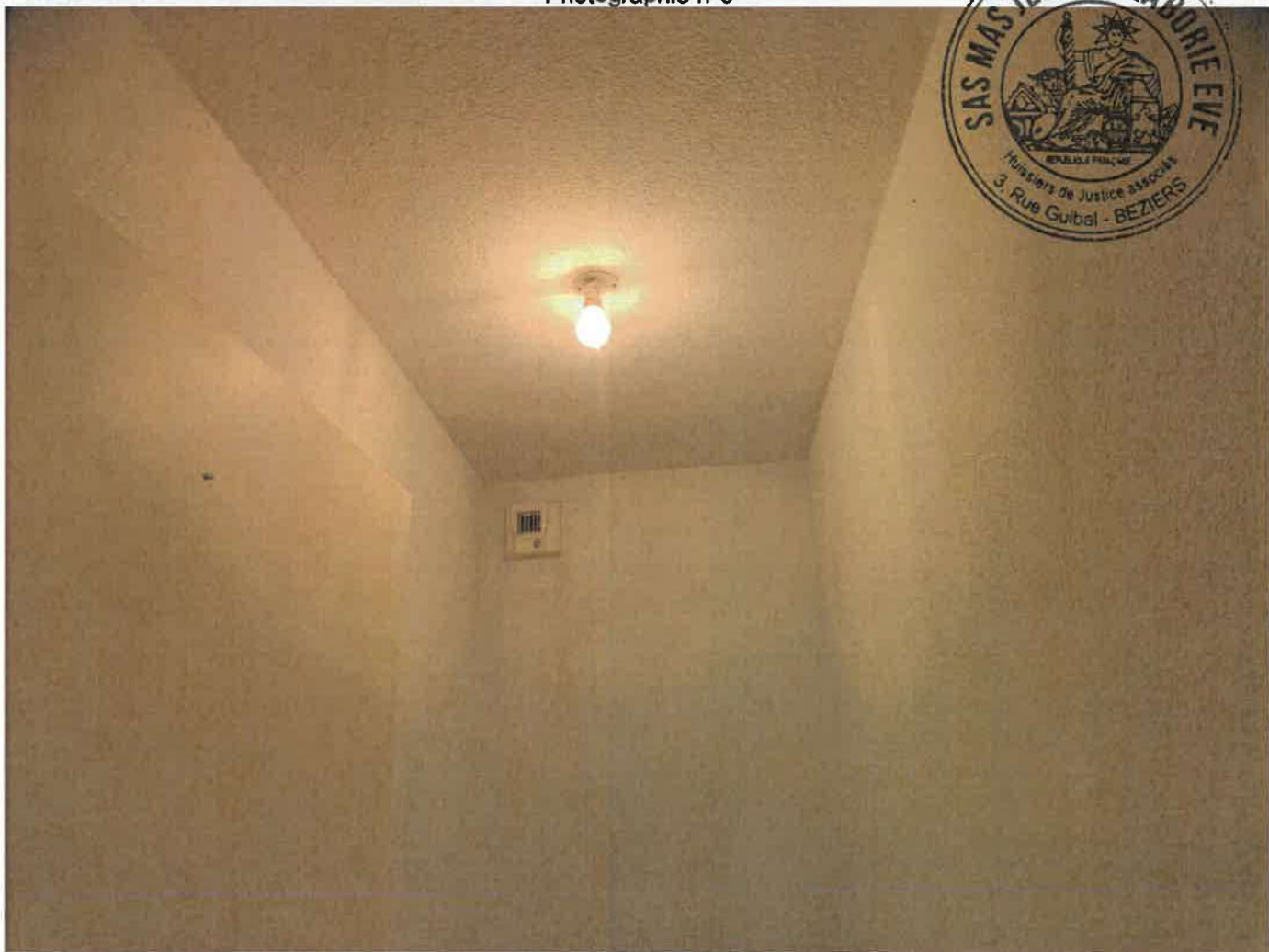
Photographie n°4



Photographie n°5



Photographie n°6

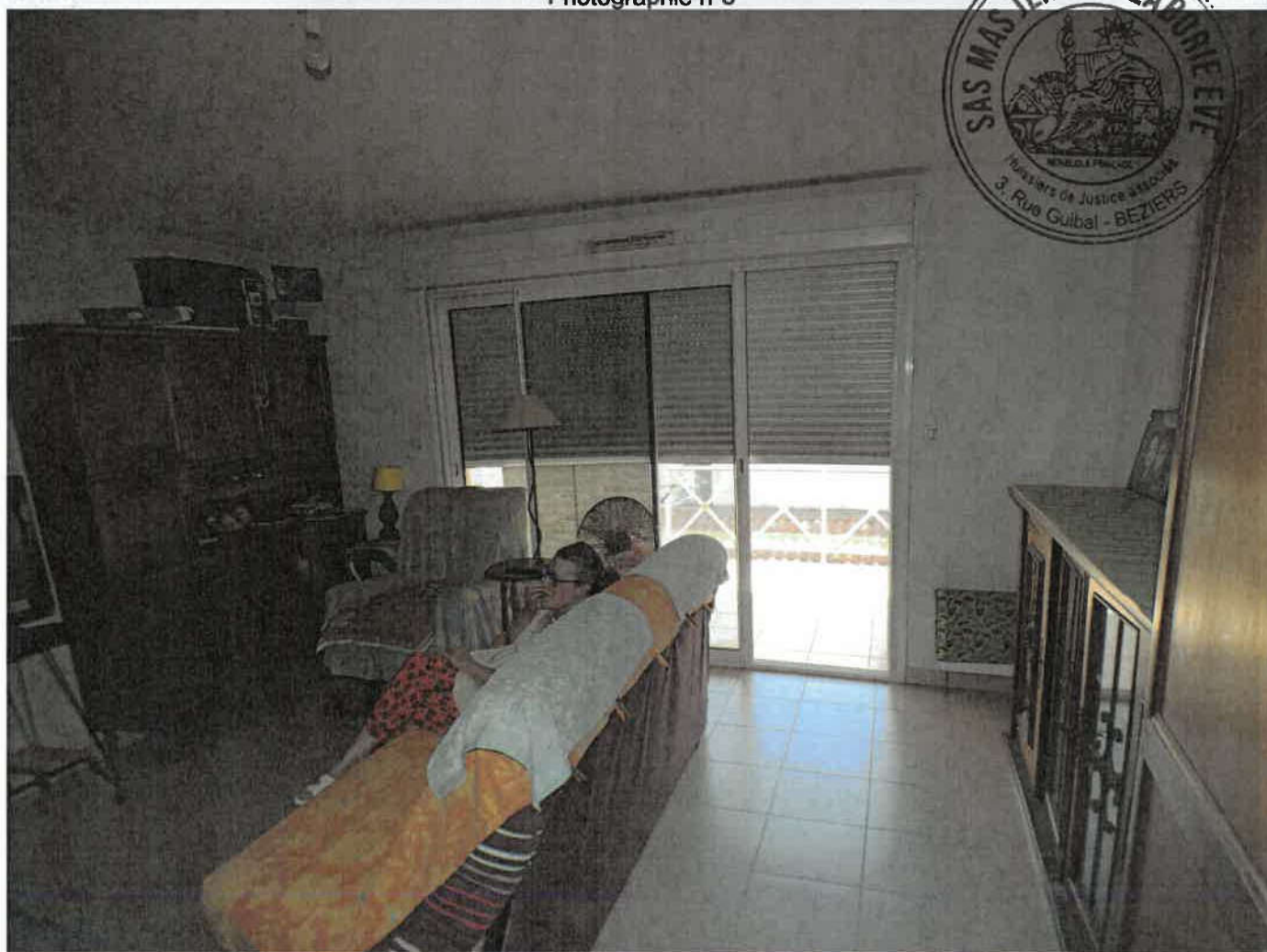




Photographie n°7



Photographie n°8



Photographie n°9



Photographie n°10





Photographie n°11



Photographie n°12

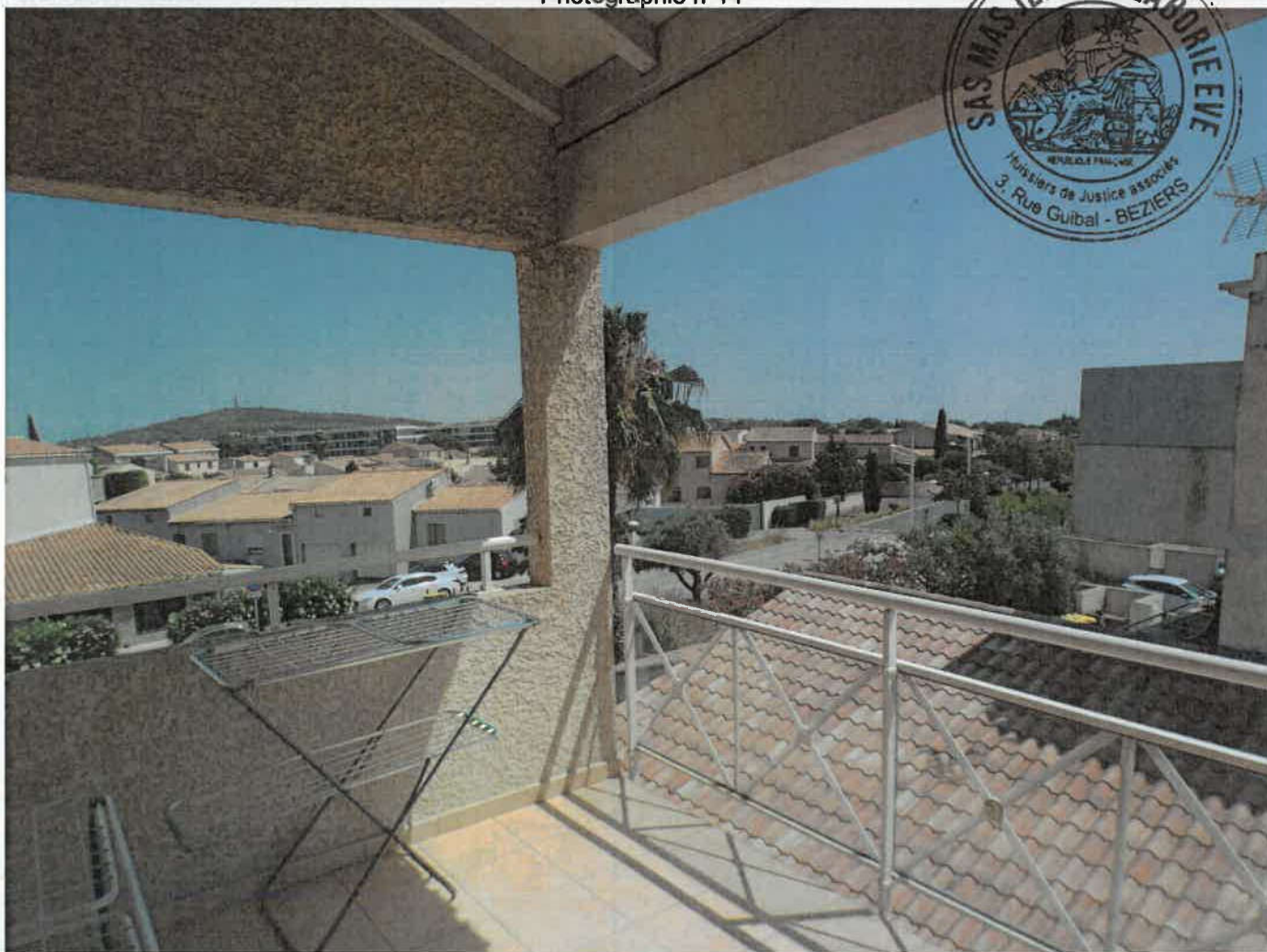




Photographie n°13

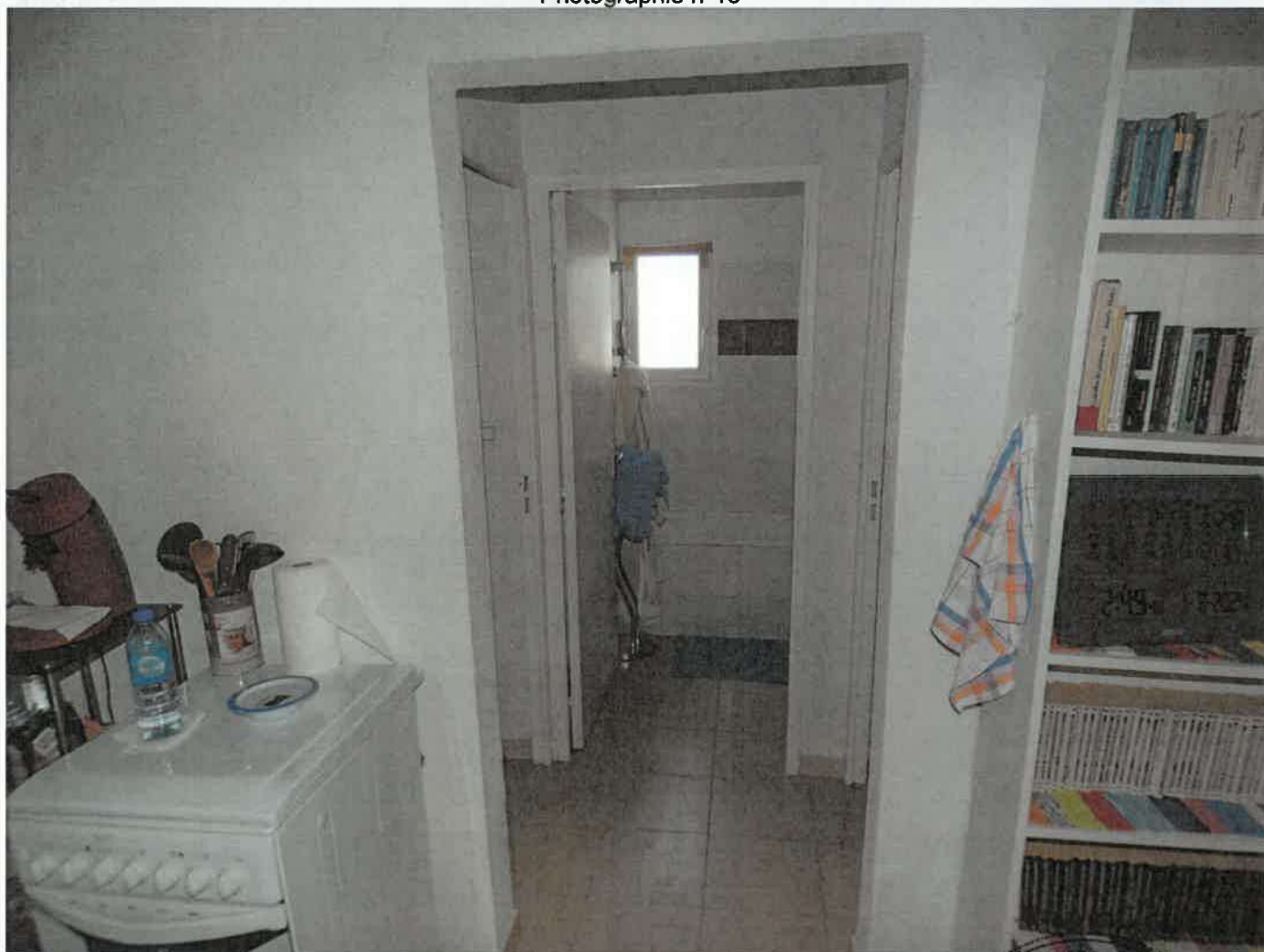


Photographie n°14

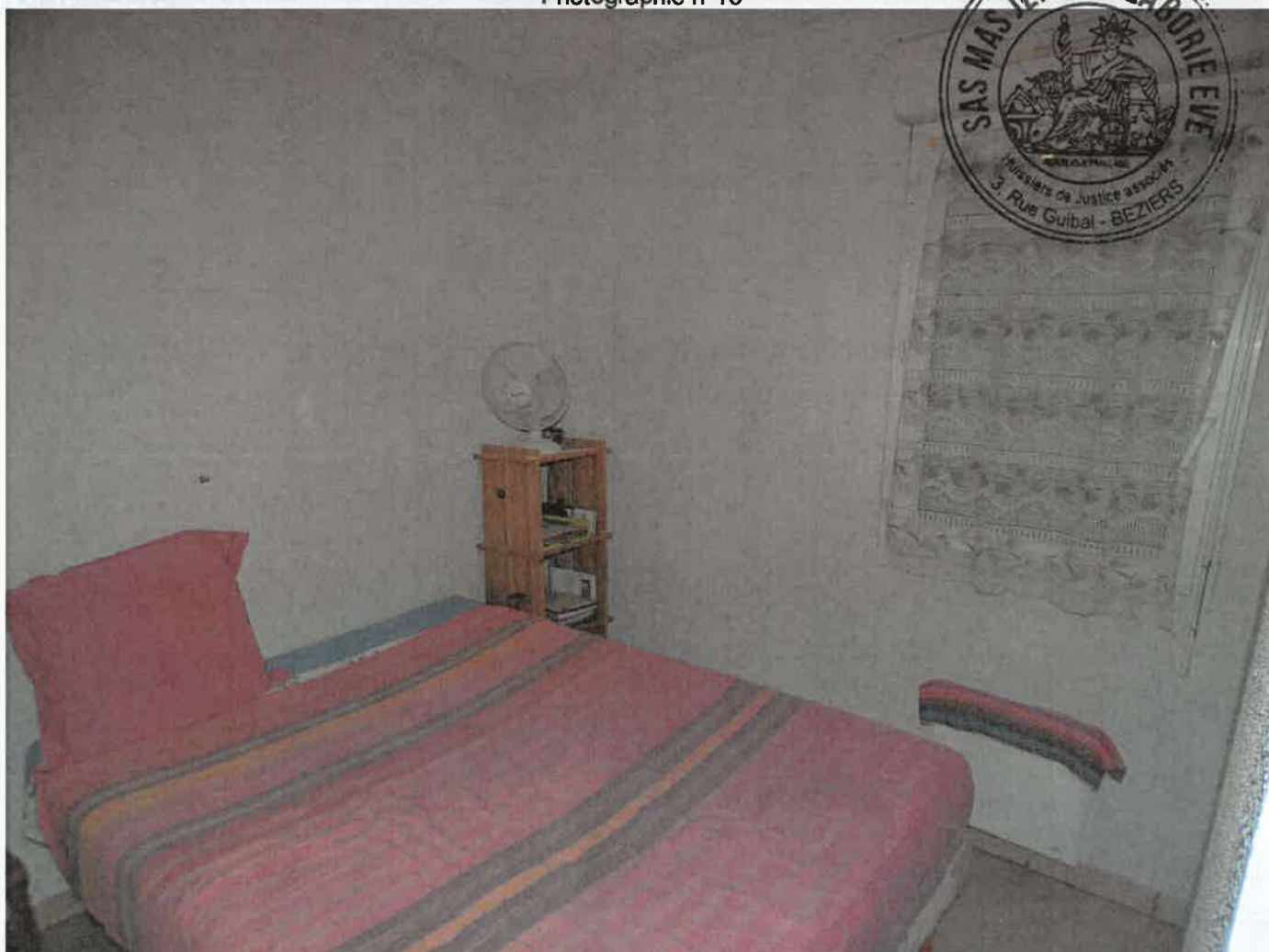




Photographie n°15

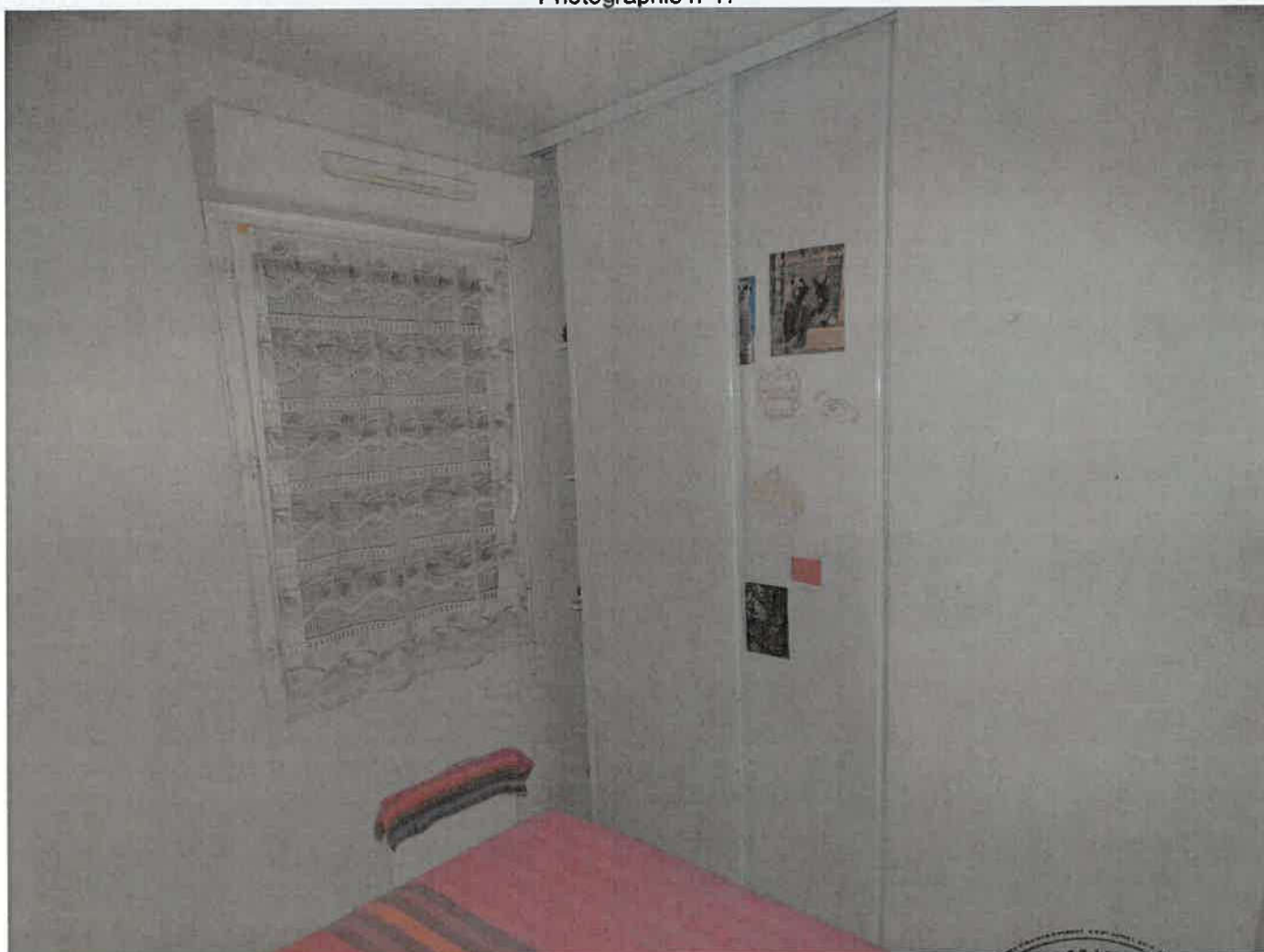


Photographie n°16





Photographie n°17



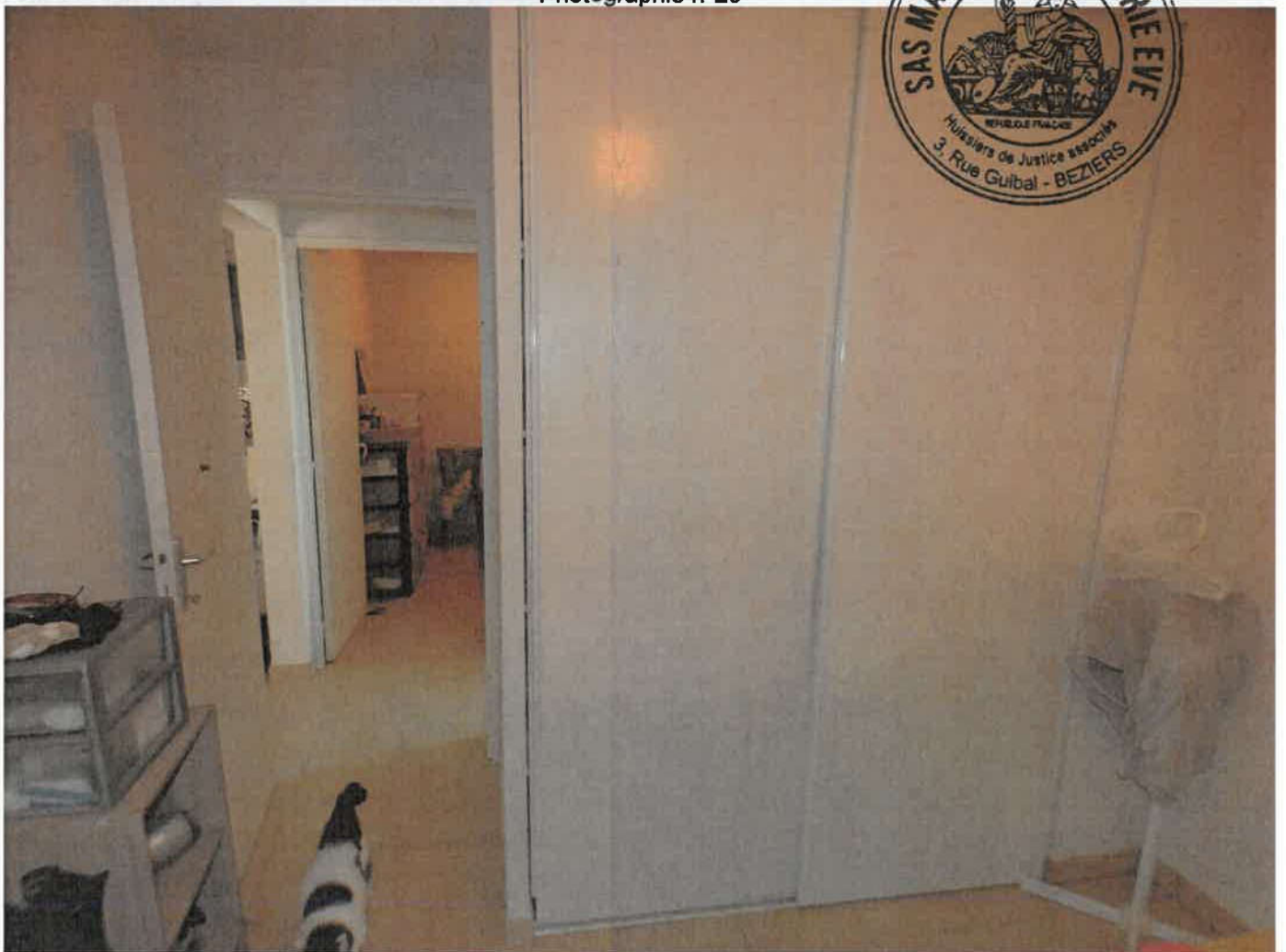
Photographie n°18



Photographie n°19

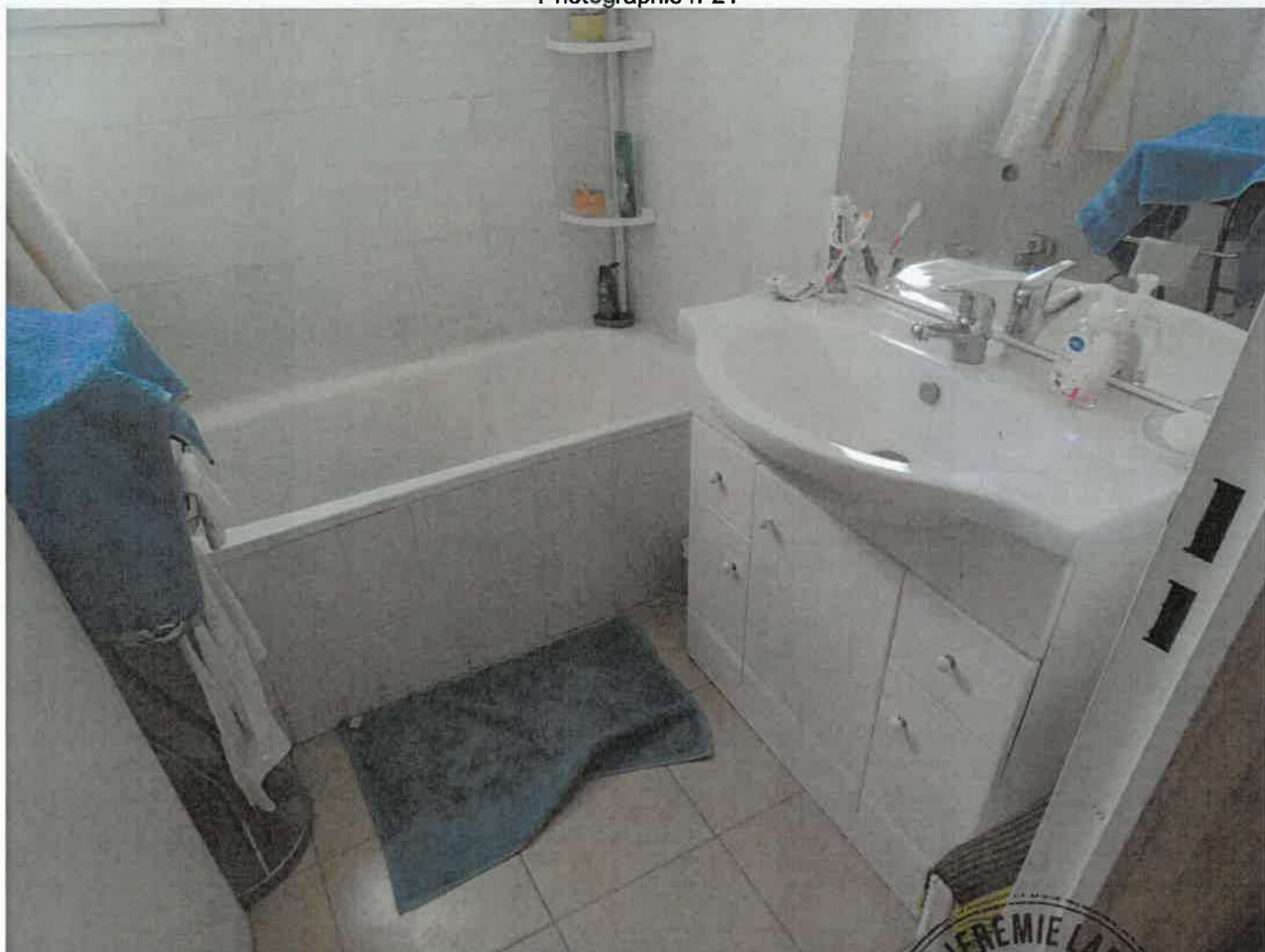


Photographie n°20





Photographie n°21



Photographie n°22





Photographie n°23



Photographie n°24





Photographie n°25



Photographie n°26



Photographie n°27

